

Réponse à Poitou-Charentes Nature, Vienne Nature et la LPO de la Vienne.

Messieurs les présidents,

Nous avons lu avec le plus grand intérêt votre courrier commun du 24 mai dernier ainsi que la plaquette de France Nature Environnement jointe.

À propos des quatre grands sujets sur lesquels vous demandez la position de notre formation politique, l'eau, l'énergie, le transport et la biodiversité des espèces et des espaces, je rejoins totalement vos analyses sur les constats et la majeure partie de vos propositions. Nous nous permettons de vous apporter quelques compléments que nous avons d'ailleurs déjà développés dans la campagne des élections régionales de 2010 et celle des cantonales de 2011 dans la Vienne.

L'EAU

Reconquérir la ressource en eau en termes de qualité et de quantité est une nécessité impérieuse pour la Région afin d'assurer les besoins des générations futures. Il s'agit de lutter contre la contamination des nappes souterraines, assurer en priorité l'alimentation des populations en eau potable et préserver la vie des milieux naturels comme le dit la Loi.

L'eau, c'est la vie ! C'est aussi un bien commun et public. Notre région dispose de ressources souterraines importantes mais, depuis vingt ans, nous détruisons cette richesse. Le développement de l'irrigation et les pratiques de l'agriculture intensive en sont les principales causes.

La contamination des nappes souterraines par les nitrates et les pesticides a provoqué la fermeture de plus de 300 captages d'eau potable au cours des vingt dernières années.

Lorsqu'une ressource n'est plus utilisable, on en exploite une autre plus profonde, jusqu'à ce que celle-ci soit à son tour contaminée. Face à cette situation on doit en permanence déployer de nouvelles solutions techniques pour produire de l'eau potable. Les prix ne cessent donc d'augmenter.

En été, les prélèvements de l'irrigation représentent 80 % des consommations d'eau dans notre région. Ces prélèvements sont beaucoup trop importants par rapport à ce que la nature peut donner. Chaque été, les rivières de notre région connaissent des assèchs, les milieux naturels souffrent et la sécurité de l'alimentation en eau potable de la population est mise en danger.

Cette situation doit cesser ! Nous soutiendrons les actions de prévention pour agir sur la quantité et la qualité de l'eau. Nous favoriserons la récupération des eaux pluviales, la sécurisation des forages et des captages et les installations d'assainissement.

Dans l'aménagement du territoire, l'impact de tout projet sur les aspects quantitatifs et qualitatifs de la ressource en eau sera pris en compte.

Nous encouragerons l'appropriation par les collectivités d'une réelle gestion publique de l'eau. Ainsi, des aides financières seront apportées aux études visant à placer son exploitation en régie directe, avec une tarification encourageant la réduction des consommations.

LES ENGAGEMENTS D'EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Reconquête de la quantité

- Nous veillerons au respect des milieux aquatiques naturels et à la sécurité de l'alimentation en eau potable en été. Pour cela, à l'inverse de ce que nous connaissons chaque année, les débits de crues ne devront jamais être franchis. Nous nous assurerons que la population soit informée de la réalité de la situation de la ressource en eau et des mesures prises par les pouvoirs publics. Nous ferons

appliquer la loi, celle du droit à l'eau, droit opposable, quitte à poursuivre les préfets pour non respect de celle-ci.

Nous exigeons la mise en place d'une gestion durable de la ressource en eau dans les plus brefs délais. Afin d'en finir avec cette situation de crise chronique, les prélèvements de l'irrigation seront réduits de façon à adapter ceux-ci à la disponibilité de la ressource dans chaque bassin.

- Nous nous opposerons aux retenues de substitution (bassines), fausses solutions qui détournent l'argent public au profit de quelques-uns.

- Nous soutiendrons les économies d'eau des particuliers, des agriculteurs, des industriels. Nous encouragerons les collectivités à réduire les pertes liées aux fuites dans les réseaux de distributions qui peuvent représenter de 25 à 30 % des volumes captés !

- Nous favoriserons la réhabilitation des zones humides et en particulier des marais pour recréer des zones naturelles de stockage et conserver ou restaurer les zones d'expansion naturelle des cours d'eau.

Reconquête de la qualité

- Sur les bassins prioritaires pour l'eau potable, en plus des politiques contractuelles avec les agriculteurs, nous aiderons les initiatives d'acquisition et de maîtrise foncière visant à assurer l'émergence d'une agriculture durable.

- Nous soutiendrons l'extension et le boisement des périmètres de protection des captages d'eau potable. Nous encouragerons également la plantation de haies adaptées à la préservation de la ressource en eau.

- Nous soutiendrons les démarches permettant la mise en conformité des assainissements non collectifs à un prix abordable pour la population.

- Nous soutiendrons la réhabilitation des forages mal réalisés qui mettent en communication les nappes superficielles et les nappes profondes, favorisant ainsi la diffusion des pollutions.

- Nous encouragerons les communes à améliorer le traitement des eaux de surface (eau de pluie et ruissellement) et eaux usées, en particulier près des zones littorales ostréicoles déclassées suite à l'application des directives européennes. Nous coopérerons avec les communes concernées pour soutenir les ostréiculteurs qui auront l'obligation de renforcer leurs installations de purification.

- Nous encouragerons les démarches sans pesticides auprès de tous les publics.

- Nous informerons la population de l'évolution de la situation de la ressource en eau et de la mise en œuvre de nos engagements.

L' ÉNERGIE

Il s'agit de construire une nouvelle civilisation énergétique. Plusieurs pas vers cet horizon sont inscrits dans les objectifs du « paquet Climat-Énergie » décidés par l'Union Européenne pour 2020 et pour partie retranscrits dans les textes du Grenelle de l'Environnement.

Une stratégie globale alliant de façon étroitement complémentaire sobriété, efficacité énergétique et développement des énergies locales et renouvelables, portée par l'ensemble des citoyens dans une démarche démocratique et solidaire au niveau national et international est nécessaire et possible.

La réussite de cette mutation vers une nouvelle civilisation énergétique équilibrant la demande et l'offre d'énergie pour satisfaire les services énergétiques pour tous implique la réappropriation de la question énergétique par l'action locale, territoriale et citoyenne.

Les thématiques énergétiques et climatiques impactent tous les domaines, tant l'énergie est partout : bâti, transports, production et distribution d'énergie, industrie, agriculture.

Économiser l'énergie -avant même de développer les énergies renouvelable - est notre priorité.

Les années 2000/2010 ont été celles des expérimentations, la décennie 2010/2020 devra être celle du passage généralisé aux actes concrets.

Il faut préparer la région à être 100 % énergies renouvelables, 0 % énergies fossiles et fissiles (gaz, pétrole, charbon et nucléaire) d'ici 2040.

Nous construirons notre scénario « néga-Watts » (quantification de l'énergie économisée) avec tous les acteurs concernés : les entreprises, les collectivités locales, les associations, les bailleurs sociaux et les habitants.

Nous fixerons comme objectif premier la réhabilitation thermique des logements anciens tout en exigeant la meilleure performance possible sur les logements neufs.

Le but est de baisser d'au moins 40 % les consommations énergétiques des logements d'ici 2020.

RENFORCER L'INVESTISSEMENT DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

C'est :

- Tout mettre en œuvre pour développer les énergies renouvelables locales et les systèmes autonomes sur chaque territoire.
- Ne rien négliger, de la biomasse à l'éolien, en passant par le photovoltaïque sur les bâtiments et les énergies d'origine marine, domaine dans lequel la région a pris du retard.
- Soutenir autant la production de toutes ces énergies que leur usage.
- Soutenir également la recherche, par exemple pour la mise au point de carburants à base d'algues.

Le siècle dernier a été celui de la globalisation de l'industrie de l'énergie ; le vingt-et-unième siècle doit être celui de la relocalisation de l'énergie.

Les sources d'énergies fossiles non renouvelables, jusqu'ici abondantes et bon marché, s'épuisent. Le plafond de la production mondiale de pétrole est dépassé. L'utilisation massive de ces énergies fossiles augmente, chaque jour, les concentrations en gaz à effet de serre.

Notre société est de plus en plus vulnérable à l'augmentation des coûts des énergies fossiles et aux conséquences du dérèglement climatique. 15 % de la population a déjà des difficultés à payer ses factures de chauffage ou de carburant.

Nous devons donc tout faire pour les économies d'énergie et augmenter le recours aux énergies renouvelables.

Le principe d'autonomie en matière énergétique guidera notre projet : bâtiments autonomes, collectivités locales autonomes, s'appuyant sur un bouquet énergétique réunissant biomasse, solaire, éolien, méthanisation, etc. Comme cela se pratique déjà en Autriche, en Allemagne ou en Californie.

LES ENGAGEMENTS D'EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

- Nous programmerons et planifierons la conversion énergétique de notre pays et notre région.
- Nous anticiperons la perspective d'une énergie chère dans tous les programmes de fonctionnement et d'investissement.
- Nous fixerons des objectifs quantitatifs et qualitatifs ambitieux dans le cadre du plan climat énergie régional qui doit être élaboré avant 2012 : zones de développement prioritaires pour l'éolien, le solaire, le bois, la géothermie, le biogaz, les transports, l'isolation des bâtiments.
- Nous engagerons un plan massif de développement de la filière bois-énergie en soutenant particulièrement l'installation de chaudières performantes (bois granulés, plaquettes...) de qualité et certifiées sans impact sur la santé.
- Nous développerons les énergies marines. Le potentiel régional dans ce domaine concerne prioritairement l'éolien offshore, l'énergie des vagues et la biomasse des algues marines. Son exploitation nécessite la création de filières industrielles. Celles-ci utilisent des technologies déjà existantes qui nécessitent des adaptations et des transferts. La priorité sera d'identifier les acteurs régionaux possédant les savoir-faire technologiques et industriels et de les accompagner afin qu'ils transfèrent leurs compétences vers cette filière. Le même travail sera à effectuer auprès des infrastructures, particulièrement portuaires. Ces énergies étant développées et produites en Poitou-Charentes, notre région bénéficiera d'une part importante de la richesse produite par cette activité.
- Nous doterons en crédits de fonctionnement à l'animation les filières énergies renouvelables (bois énergie...) et économie d'énergie (plan bâtiments économes...) pour faciliter l'émergence des projets de qualité.
- Nous soutiendrons les filières économiques liées aux énergies renouvelables (construction, assemblage, entretien, distribution...), la formation professionnelle initiale et continue et les programmes de recherche.
- Nous préparerons une région 100 % énergies renouvelables, 0 % énergies fossiles et fissiles (gaz, pétrole, charbon et nucléaire) pour 2040. Chaque territoire construira avec les acteurs régionaux son scénario négaWatt. Il sera mis en œuvre dans le plan climat régional, qui s'appuiera sur le schéma régional climat air énergie précisant le potentiel de développement régional des énergies renouvelables.

Nous engagerons au plus vite l'abandon de la filière nucléaire.

TRANSPORTS

DÉVELOPPER LA MOBILITÉ POUR TOUS

C'est :

- Repenser les déplacements à l'échelle régionale et interrégionale, dans le cadre d'une politique cohérente d'aménagement du territoire, pour se déplacer moins, mieux et différemment.
- Développer l'offre de transports publics, en alternative à l'usage de la voiture individuelle.
- Planifier le transport de marchandises.
- Répondre à la raréfaction des ressources, limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir contre les pollutions.
- Redonner du pouvoir d'achat et de la sécurité routière à nos concitoyens.

Les distances domicile au travail sont de plus en plus longues. De plus en plus de camions traversent les territoires dont notre région pour le transport des marchandises et ce malgré tous les discours sur la sécurité routière, le développement durable, les économies d'énergies, la réduction des gaz à effet de serre et autres pollutions diverses.

Notre région comme beaucoup d'autres paie un lourd tribut aux choix faits pendant plusieurs décennies en faveur de la route, de l'abandon progressif du fret sur rail, de l'étalement urbain, des centres commerciaux en périphérie de nos agglomérations.

Une politique écologique cohérente et volontariste des transports ne peut se faire que dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire intégrant une offre de transports alternatifs à la route. Nous assistons depuis près de 20 ans à un remembrement ferroviaire se faisant au profit des grands lignes reliant les grandes villes et au détriment des petites villes ou villages. Il convient de préserver et de remettre en service le riche maillage ferroviaire mis en place à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle. La réouverture de telles lignes présente de nombreux avantages notamment un impact environnemental limité et une emprise foncière continue.

L'enjeu est de répondre aux attentes des citoyens, en prenant en compte la raréfaction des ressources, la hausse du prix de l'énergie et l'augmentation des gaz à effet de serre.

LES ENGAGEMENTS D'EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

- Développement des transports collectifs en particulier des transports ferroviaires de la compétence de l'État en lien avec les politiques de transport des Régions.
- Politique très volontariste de transfert du transport des marchandises de la route vers le rail.
- Abandon du deuxième aéroport nantais de Notre-Dame-des-Landes.

BIODIVERSITÉ

INSTAURER UNE RELATION HARMONIEUSE ET DURABLE AVEC LA NATURE

C'est :

- Passer du cycle infernal exploiter-réparer à un développement harmonieux.
- Protéger et restaurer le patrimoine naturel de la France et de notre région.
- Former, informer pour des activités humaines respectueuses et solidaires.
- Pérenniser de nombreux emplois verts autour de la protection de l'eau, des sols et de la biodiversité.
- Redonner à l'eau son statut de bien commun et public, à l'écart des lobbies.

Depuis la révolution industrielle, par nos modes de production, d'échanges et de consommation, nous exploitons la nature, croyant la dominer. Mais ce cycle prend fin. En Poitou-Charentes comme ailleurs, il nous faut désormais produire sans détruire.

Poitou-Charentes est riche de ses paysages et de son patrimoine naturel. Notre territoire abrite une nature commune remarquable, mais aussi de nombreuses espèces menacées de disparition. La diversité des habitats, la richesse exceptionnelle de la faune et de la flore de notre région nous confèrent, collectivement, une responsabilité particulière vis-à-vis des générations futures.

Altéré depuis 50 ans, notre patrimoine naturel doit être préservé des pollutions, de l'extension urbaine, de l'agriculture et de l'exploitation forestière intensives, du fractionnement des habitats par les réseaux routiers, ferrés et électriques.

Il est grand temps de restaurer les milieux fragiles comme les zones humides, les marais et tourbières et de préserver nos 374 kilomètres de littoral. Nous savons bien que plus un écosystème est diversifié, plus il est stable et productif et plus il est à même de résister aux pressions extérieures.

Pour accéder enfin à un développement respectueux et solidaire, la création de nombreuses réserves naturelles, l'aide au développement d'une agriculture biologique locale, seule garante d'une agriculture sans OGM, sont des mesures que nous mettrons en œuvre en priorité. Il y a là des enjeux essentiels pour de nombreuses activités directement liées à la qualité de l'eau, des sols et des espaces, comme le tourisme, la pêche et la conchyliculture, mais aussi pour le bien-être de tous les habitants de notre région.

Les ressources naturelles de Poitou-Charentes ont fait l'objet d'une exploitation excessive. L'eau, les sols, les espaces, les espèces, les réserves halieutiques, les forêts, les terres agricoles, ne sont malheureusement pas considérés comme des biens communs de l'humanité.

Une politique de sensibilisation et d'information sera mise en œuvre pour accompagner ce changement profond : passer de l'exploitation des ressources à la bonne gestion de ces biens communs.

Changer de modèle

Nous produisons pour consommer, nous consommons pour produire. Nous échangeons biens et services pour répondre à nos besoins. Nous exploitons les ressources humaines et naturelles. Ensuite seulement, nous essayons de réparer les dégâts causés.

Ce modèle culturel a généré de vrais désordres environnementaux. Changement climatique, dégradation de la biodiversité, épuisement des ressources naturelles constituent des risques pour l'avenir proche, à l'échelle mondiale comme à celle de nos régions. La question de la survie de l'espèce humaine est aujourd'hui posée.

L'État régional doit œuvrer pour que chacun - et d'abord les plus démunis ici et à l'échelle planétaire - ait accès à une nature préservée, à une nourriture saine, au bien-être et à la santé.

LES ENGAGEMENTS D'EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

- Nous engagerons une politique accrue de maîtrise foncière à travers les gestionnaires de sites naturels. Nous encouragerons des activités économiques adaptées à la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau sur ces espaces.
- La gestion durable de la forêt, des réserves halieutiques, la préservation des espèces animales et végétales et de leurs habitats seront soutenues au moyen de plans de gestion, en partenariat avec le monde associatif et les collectivités territoriales concernées.
- Nous reconnecterons les corridors écologiques, les circuits aquatiques, les bois et forêts. Les aides du conseil régional aux projets d'aménagement seront conditionnées à leur respect.
- En lien avec la politique de l'eau, nous soutiendrons la plantation d'arbres, de ripisylve (végétation de bord de rivière), de haies, et le boisement des périmètres de captage pour la production d'eau potable.
- Nous stopperons la surconsommation d'espaces ruraux par la périurbanisation et les infrastructures. Nous restaurerons les paysages de bocages, de zones humides et de vallées alluviales. Nous préserverons les paysages littoraux de l'urbanisation. Nous valoriserons les paysages périurbains et lutterons contre la banalisation et la standardisation.
- Nous imposerons des mesures compensatoires sérieuses dans le cas d'infrastructures déclarées d'utilité publique.
- Nous lutterons contre les espèces envahissantes : ragondins, écrevisses d'Amérique, frelon asiatique, jussie, ambroisie...
- Nous associerons les citoyens aux décisions et programmes d'actions.
- Nous informerons et sensibiliserons tous les publics aux enjeux de la préservation des paysages et de la biodiversité. Nous soutiendrons les actions de connaissance par une mise en réseau des acteurs.
- Nous soutiendrons les formations professionnelles et universitaires et la recherche consacrées à la biodiversité et aux ressources naturelles.
- Nous soutiendrons les associations de protection de la nature et de l'environnement dans leurs missions d'intérêt général par des financements conséquents.

Arnaud Clairand, candidat sur la 1^{re} circonscription de la Vienne.

Mad Joubert, candidate sur la 2^e circonscription de la Vienne.

Michel Chéron, candidat sur la 3^e circonscription de la Vienne.